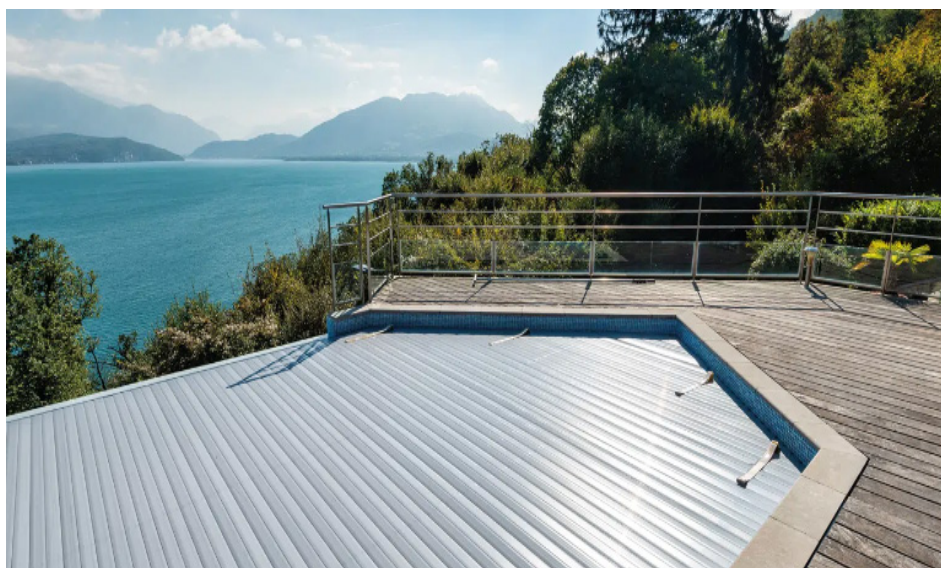


NOTICE D'UTILISATION

ENTRETIEN / MAINTENANCE / CONSEILS DE SÉCURITÉ



VOLET AUTOMATIQUE

SOMMAIRE



NOTICE À LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

Lisez ce manuel attentivement afin de comprendre l'intégralité des informations et de garantir une installation, une utilisation et un entretien en toute sécurité. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par le non-respect des consignes figurant dans le présent manuel.

UTILISATION	3
Ouverture / fermeture du bassin	3
Verrouillage et déverrouillage pushlock	5
ENTRETIEN / MAINTENANCE	6
Niveau d'eau du bassin	6
Filtration & traitement de l'eau	7
Entretien (à la charge du client)	8
Maintenance (1 fois par an minimum).....	9
Hivernage.....	10
ENTRETIEN / MAINTENANCE	11
Pièces détachées.....	11
RÉPARATION	12
RÉGLEMENTATION	13
Condition de garantie.....	13
CONSEILS DE SÉCURITÉ.....	14
RECYCLAGE	16
Emballage.....	16
Fin de vie.....	16

UTILISATION

OUVERTURE / FERMETURE DU BASSIN

-  **Toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin est constant et conforme aux préconisations de la notice.**
-  **La personne effectuant la manœuvre doit s'assurer de l'absence de baigneurs et toujours garder la vue sur le bassin pendant les opérations d'ouverture ou de fermeture.**
- Il est impératif d'ouvrir et de fermer la couverture intégralement, sans jamais la laisser en position intermédiaire.
- En cas d'utilisation d'un balai automatique sous la couverture, vérifier que le tuyau d'alimentation ne perturbe pas le mouvement des lames lors de l'ouverture et de la fermeture du couvercle.
- Il est impératif de retirer les objets flottants du plan d'eau lors de la fermeture du couvercle.
- Ne pas bloquer la couverture lors de l'enroulement ou du déroulement.
- Ne pas actionner la couverture quand la couverture est prise par la glace.
- Fermeture : environ quelques minutes pour la fermeture du volet et pour le verrouillage des kits d'accrochage (pour un bassin de 5,00 x 10,00 m).
- Ouverture : environ quelques minutes pour le déverrouillage des kits d'accrochage et pour l'ouverture automatique du volet (pour un bassin de 5,00 x 10,00 m). Cette durée augmente pour les bassins plus grands et/ou pour les moteurs les plus puissants.

OUVERTURE - Toujours déverrouiller le volet avant d'actionner le moteur.

- Déverrouiller tous les systèmes d'accrochage.
- Actionner la commande d'ouverture.
- Ranger les outils de déverrouillage hors de portée des enfants.
- Verrouiller la commande Wi-Key ou ranger la clé.

FERMETURE

- Actionner la commande de fermeture « contact maintenu pendant la fermeture ».
- Verrouiller tous les systèmes d'accrochage.
- Ranger les outils de déverrouillage hors de portée des enfants.
- Verrouiller la commande Wi-Key ou ranger la clé.

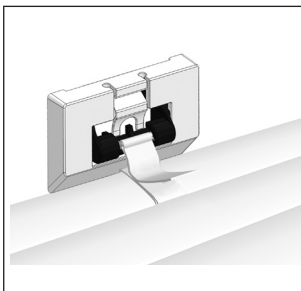
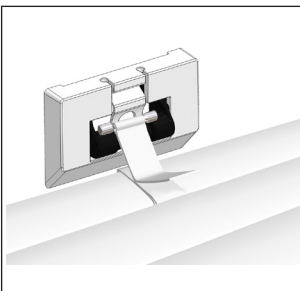
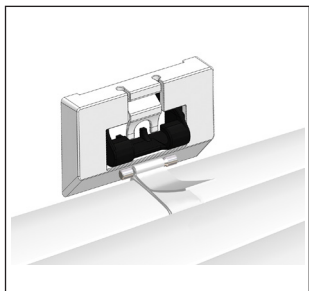
UTILISATION

- Ne jamais recouvrir un tablier de couverture avec un produit non conçu pour cet usage, les lames risquent de se déformer.
- Ne jamais laisser poser d'objet sur la couverture (serviette, bouée...) car en cas d'ensoleillement les lames seraient localement gonflées et la garantie ne s'appliquerait pas.
- Les lames polycarbonate solaires sont incompatibles avec un traitement au brome ou contenant du brome.
- Ne pas mettre de produit chimique non dilué en contact direct avec les lames polycarbonate solaires (ex : anti-algue). Il est indispensable de faire préalablement un essai sur une petite surface).
- Le niveau d'eau doit être respecté quand la couverture est installée. Se référer aux informations dans le chapitre entretien maintenance.

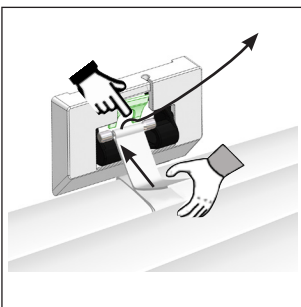
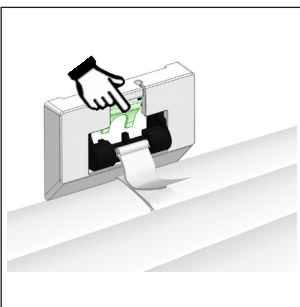
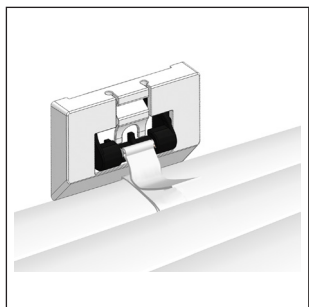
UTILISATION

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE PUSHLOCK

VERROUILLAGE



DÉVERROUILLAGE



Une vidéo explicative est disponible via le QR code ci-joint.



<https://youtu.be/zzjHSQvkb4Q>

ENTRETIEN / MAINTENANCE

Toute personne intervenant sur les parties électriques doit être habilitée et doit se conformer aux instructions du fabricant ainsi qu'aux normes et règlements en vigueur.

Lors d'une intervention, le technicien doit porter ses EPI (équipements de protection individuelle) : gants, lunettes, tapis, etc...



Il est recommandé de mettre hors-tension l'installation avant toute intervention.

L'appareil doit être déconnecté de sa source d'alimentation électrique pendant l'entretien et lors du remplacement de pièces.

La fiche doit être retiré de la source d'alimentation tel que l'opérateur puisse le vérifier à partir de n'importe quels points auquel il a accès que la fiche reste bien débranchée.

NIVEAU D'EAU DU BASSIN

- Afin d'assurer une sécurité optimum et un bon fonctionnement de l'enrouleur, toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et conforme aux préconisations du fabricant (pour plus de confort, utiliser un trop-plein, et un régulateur de niveau d'eau).
- Un niveau trop haut est la conséquence d'un trop-plein obstrué par des feuilles ou autre.
- Un niveau d'eau trop bas entraîne des risques de blocage.
- Dans le cas de gorge ou de main courante, le niveau d'eau doit être contrôlé par un régulateur de niveau.
- Le respect des préconisations de niveaux d'eau minimum et maximum permet de garantir un bon fonctionnement et le respect des exigences normatives de la norme NF P90-308.
- Il est conseillé de veiller attentivement aux fluctuations du niveau d'eau. Le moyen le plus adapté (pour assurer à la fois une surveillance et les corrections nécessaires) reste la combinaison d'un trop plein et d'un remplissage automatique.
- Le niveau d'eau cible est spécifique à chaque bassin et dépend de la configuration complète du matériel. Il est nécessaire de combiner les préconisations liées à l'enrouleur et de son éventuel habillage avec celles des accrochages de sécurité et celles des lames.
- Les exigences normatives NF P90-308 impliquent le respect des préconisations tout le long de l'année et donc un hivernage actif sans baisse du niveau d'eau.
- Le niveau doit être à moins de 25cm sous la plage, au-delà nous consulter.
- En cas de fixation de système de sécurité sur le bassin, se référer au niveau d'eau préconisé sur celle-ci.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

FILTRATION & TRAITEMENT DE L'EAU

- Programmer la filtration pendant les heures d'ensoleillement et la faire fonctionner en permanence dès que l'eau atteint 28 °C.
- Afin de garantir la longévité de votre installation, l'eau de la piscine doit être correctement traitée selon les normes et recommandations en vigueur (NF EN 16713-3)
- Le pH, le TH et le TAC de l'eau doivent être vérifiés et ajustés aussi souvent que nécessaire (il faudra cependant veiller à ne pas corriger ces 3 paramètres indépendamment les uns des autres, mais le faire en utilisant la table de Taylor et équilibrer l'eau en fonction des 3 paramètres analysés).

ENTRETIEN / MAINTENANCE

ENTRETIEN (À LA CHARGE DU CLIENT)

- Effectuer un nettoyage approfondi du tablier deux fois par an (mise en service et hivernage). Ceci est d'autant plus important si l'eau de la piscine est calcaire. Pour cela, utiliser un produit nettoyant détartrant (voir catalogue) et rincer au jet d'eau.
- Prenez également soin de nettoyer régulièrement les systèmes d'accrochage et notamment le piton afin qu'il ne se bloque pas. Nous préconisons un graissage annuel des pitons pour obtenir un fonctionnement optimum.
- Il convient d'effectuer une inspection de l'ensemble du système, en cas d'effort anormal sur la couverture (chute).
- Effectuer une vérification annuelle des sangles.
- Ne pas laver les caillebotis IPÉ avec un lavage à haute pression, il est recommandé de les laver régulièrement à l'eau claire avec une brosse non métallique.
- Ne pas courir, marcher avec précaution, la surface des caillebotis peut être rendue glissante par un défaut d'entretien.
- Attention à nettoyer les caillebotis régulièrement de façon à ce que leurs surfaces ne deviennent pas glissantes.
- En cas d'apparition d'une glissance sur les caillebotis les retirer et les nettoyer mécaniquement.
- Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doit pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Avant d'utiliser du chlore choc, assurez-vous de laisser votre bassin à l'air libre en évitant de le recouvrir avec une toile, une bulle ou un volet fermé.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

MAINTENANCE (1 FOIS PAR AN MINIMUM)

- Toutes les interventions doivent être réalisées par un professionnel, qui prendra contact si nécessaire avec le constructeur (coordonnées au dos du document).
- Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes à la norme NF P90-308.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'installation.
- Inspecter l'ensemble du couverture.
- Il est nécessaire de vérifier à chaque début de saison et en cas d'événement accidentel (chute d'un corps, grêle sur la couverture, effort anormal sur la couverture etc.) que les lames ne présentent pas de dégradations visibles, susceptibles de compromettre la fonction de sécurité du couverture (lames avec fissure, trou, déformation, etc.). Procéder au changement des lames ou de l'ensemble du tablier le cas échéant.
- Été comme hiver, ne pas couvrir la couverture avec une bâche opaque : risque de détérioration des lames due à une élévation de la température
- Vérifier l'état des sangles (coutures) et en particulier le niveau d'usure de la gaine anti-abrasion. Si celle-ci ne remplit plus sa fonction de protection contre l'abrasion de la sangle au contact de la margelle, procéder au remplacement de celle-ci.
- Réaliser une fois par an une vérification des serrages des branchements électriques.
- SAV : coordonnées au dos du document.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

HIVERNAGE

- Hiverner la piscine en fonction de sa situation géographique.
- Fermer la couverture en position de sécurité sans baisse du niveau d'eau.
- En cas de baisse de niveau d'eau, pour mettre les pièces à sceller hors d'eau, enrouler la couverture et sécuriser le bassin avec une couverture d'hivernage de sécurité.
- Pour les versions avec coffre sec : retirer le motoréducteur, graisser l'arbre creux en inox et stocker celui-ci dans un local sec et aéré. Verrouiller le système à l'aide de la manivelle fournie.
- Laisser les batteries branché dans l'enrouleur et ne pas couvrir le panneau solaire.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

PIÈCES DÉTACHÉES

Catalogue en ligne :



<https://www.my-cfgroup.fr/fr/pièces-detachees>

RÉPARATION

- N'hésitez pas à demander conseils auprès de nos distributeurs agréés.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé : par le fabricant, son service après vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

RÉGLEMENTATION

CONDITION DE GARANTIE

connectez vous sur www.del-piscine.fr pour consulter toutes les garanties.



<https://www.del-piscine.fr/rechercher-une-garantie>

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Lisez attentivement les recommandations ci-dessous.

AVERTISSEMENT

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée.

Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

Apprenez les gestes qui sauvent.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours.

☎ **18** (en France) ou **112**

POMPIER

☎ **15**

SAMU

(écrire le numéro correspondant à votre région)



CENTRE
ANTIPOISON

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- **AVERTISSEMENT** : la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.
- La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.
- Contrôler l'absence de baigneurs ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manoeuvre.
- Ranger les dispositifs et/ou outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants.
- La mise en oeuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.
- Hormis pour les fonds mobiles, les terrasses mobiles et les éléments d'habillage prévus à cet effet (caillebotis par exemple), interdire de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité.
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation du couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.
- Respecter les hauteurs d'eau définies par le fabricant.
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés de 8 ans et plus, et des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience et de connaissances s'ils ont reçu une supervision ou des instructions concernant l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et comprennent les dangers impliqués.

Un enfant se noie en moins de 3 minutes, aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.

RECYCLAGE

EMBALLAGE



Procédez à la mise au rebut des emballages dans les règles et prescriptions en vigueur.

FIN DE VIE



- Ne jetez pas vos appareils mis au rebut ni les piles usagées avec les déchets ménagers non triés.
- Vous avez la responsabilité de remettre tous vos déchets et notamment ceux d'équipements électriques et électroniques en les déposant à un point de collecte dédié pour le recyclage et la revalorisation.
- Certains produits contiennent potentiellement des substances dangereuses pour l'environnement celles-ci seront éliminées ou neutralisées.
- Informez-vous des systèmes de reprise et de collecte existants. www.quefairedemesdechets.fr



Procédez à la mise au rebut de la notice dans les règles et prescriptions en vigueur, lors du remplacement du produit.



Adresses sur quefairedemesdechets.fr

NOTE

NOTE

NOTE

DEL SAS
ZA LA CROIX ROUGE
35530 BRÉCÉ - FRANCE

☎ +33 (0)9 70 72 5000 / INFO.FR@CF.GROUP

CACHET

NOTICE ORIGINALE

/ 2026.05

A-DOTE03903

A-DOTE3902